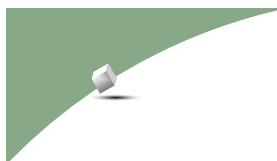


# RAPPORT DU MAIRE

## Faits saillants du rapport financier 2023



Le 3 juin 2024



## MOT DU MAIRE

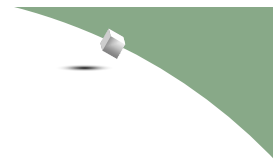
Chers contribuables, citoyennes et citoyens d'Albanel,

Conformément aux nouvelles dispositions du *Code municipal du Québec*, je suis fier de déposer ce soir les faits saillants du rapport financier 2023 pour la municipalité d'Albanel.

Les états financiers ont été déposés par la firme Mallette à cette même séance ordinaire du 3 juin 2024 et se retrouveront sur notre site Internet.

Le dépôt de ce rapport aujourd'hui est un moment privilégié pour rappeler à la population les résultats obtenus en 2023 grâce à l'engagement des élus municipaux face à la gestion des finances publiques et au travail de nos employés.

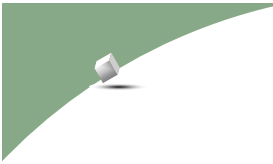
Je vais maintenant passer en revue les grandes lignes de ce rapport financier, vous faire part de l'opinion de l'auditeur externe et vous informer sur la rémunération des élus.



# EXERCICE FINANCIER 2023

	RÉALISATIONS 2023	BUDGET 2023
<b>REVENUS</b>		
TAXES	2 700 617 \$	2 651 934 \$
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	70 841 \$	72 647 \$
TRANSFERTS	421 956 \$	417 091 \$
SERVICES RENDUS	291 399 \$	252 201 \$
REVENUS DE PLACEMENTS	97 647 \$	62 875 \$
AUTRES REVENUS	92 919 \$	9 000 \$
INVESTISSEMENT	643 725 \$	- \$
<b>TOTAL</b>	<b>4 319 104 \$</b>	<b>3 465 748 \$</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	716 301 \$	723 298 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	472 161 \$	479 031 \$
TRANSPORTS	573 942 \$	644 420 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	591 851 \$	621 422 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	9 212 \$	12 253 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	219 529 \$	191 198 \$
LOISIRS ET CULTURE	601 276 \$	547 428 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	169 388 \$	50 738 \$
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	493 403 \$	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>3 847 063 \$</b>	<b>3 269 788 \$</b>
MOINS REVENUS D'INVESTISSEMENT	(643 725 \$)	- \$
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>	<b>(171 684 \$)</b>	<b>195 960 \$</b>
<b>ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>		
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(184 649 \$)	(37 150 \$)
FINANCEMENT À LONG TERME DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	- \$	- \$
AMORTISSEMENT	493 403 \$	- \$
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	(179 766 \$)	(158 810 \$)
COÛT DES PROPRIÉTÉS VENDUES	37 261 \$	
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	- \$	
AUTRES ÉLÉMENTS DE CONCILIATION	(25 390 \$)	- \$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>140 859 \$</b>	<b>0 \$</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>	<b>(30 825 \$)</b>	<b>- \$</b>

\* LES AMORTISSEMENTS NE SONT PAS INCLUS DANS LE BUDGET



## OPINION DE L'AUDITEUR EXTERNE

### OPINION AVEC RÉSERVE

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité d'Albanel (Municipalité), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables. À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

La Municipalité n'a pas mis en application, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. De ce fait, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats afin de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires en ce qui concerne les montants à comptabiliser comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations ou à d'autres postes des états financiers, ainsi qu'aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

## EXERCICE FINANCIER 2023

Au 31 décembre 2023, la dette à long terme était de 690 751 \$ et représentait 310 \$ par personne (pour une population de 2 229 personnes).

## RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément aux dispositions du règlement numéro 18-240, la rémunération annuelle de base pour le maire était de 20 320 \$ et de 6 069 \$ pour les conseillers. À ces montants, s'ajoute une allocation de dépense de l'ordre de 10 160 \$ pour le maire et de 3 041 \$ pour les autres élus.

En outre, le maire reçoit, à titre de membre de la MRC Maria-Chapdelaine, une rémunération annuelle de 5 285 \$ et une allocation de dépenses d'une somme de 2 642 \$.